

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
AMENAGEMENT-FINITION

**DOSSIER  
TECHNIQUE**

NUMÉRO DU CANDIDAT

**Ce dossier est commun aux épreuves E1 et E2.**

Il doit être impérativement rendu complet en fin d'épreuve E1.

Il vous sera redonné pour l'épreuve E2.

Session	Code	Feuille
2005	DT	1/17

0506 .AF ST A

# DOSSIER TECHNIQUE

## Sommaire

Page de garde.....	1/17
Sommaire.....	2/17
Vues des façades.....	3/17
Documents graphiques (plan du RDC).....	4/17
Documents graphiques (plan du 1 <sup>er</sup> étage et coupe).....	5/17
Descriptif (état des lieux).....	6/17
Descriptif (travaux à réaliser).....	7/17
Documents normatifs Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA).....	8/17
Fiches techniques d'isolant laine minérale PAR et IBR (extraits).....	9/17
Fiche technique cloison sur ossature (extraits 1).....	10/17
Fiche technique cloison sur ossature (extraits 2) + conditionnement des matériaux.....	11/17
Réglementation Thermique 2000 (extrait RT2000).....	12/17
Fiche technique carreaux de plâtre (extrait) et complexe isolant Prégy (extrait).....	13/17
Fiche technique échafaudage R200 (extrait).....	14/17
Extrait de bordereau de prix.....	15/17
Tableau d'ordonnancement des tâches + extrait de métré.....	16/17
Aide mémoire PPSPS.....	17/17

Session	Code	Feuille
2005	DT	2/17

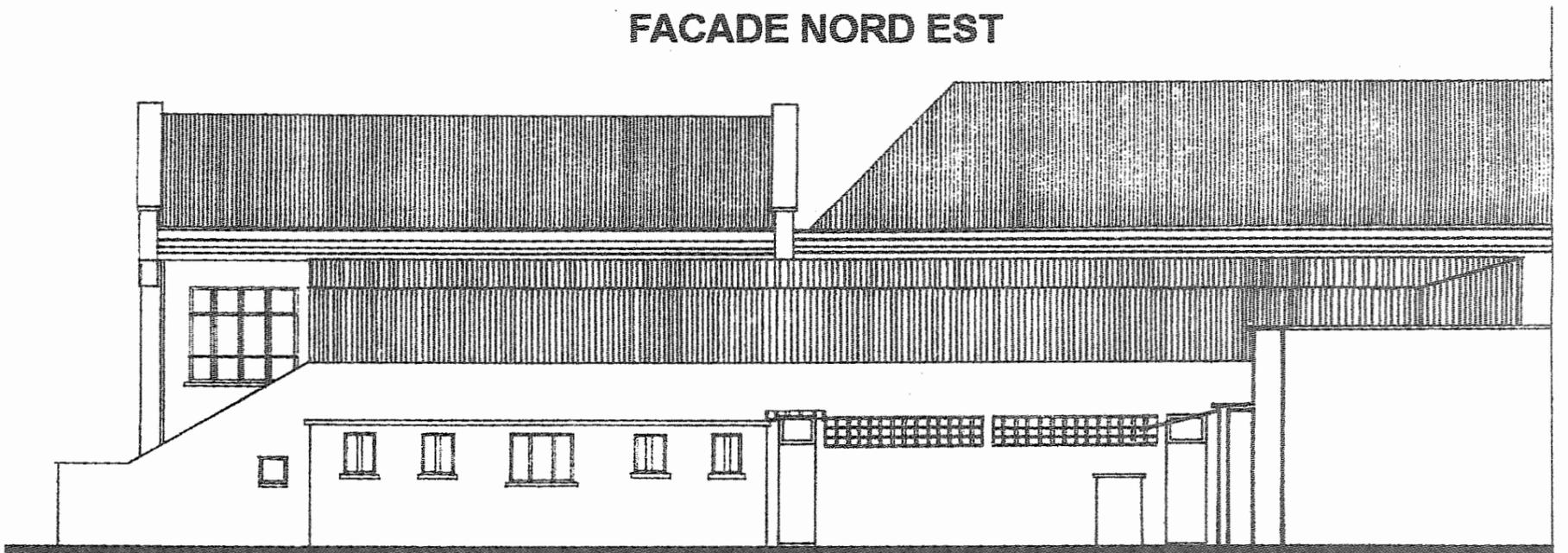
0506 - AF ST A

# FACADE SUD OUEST

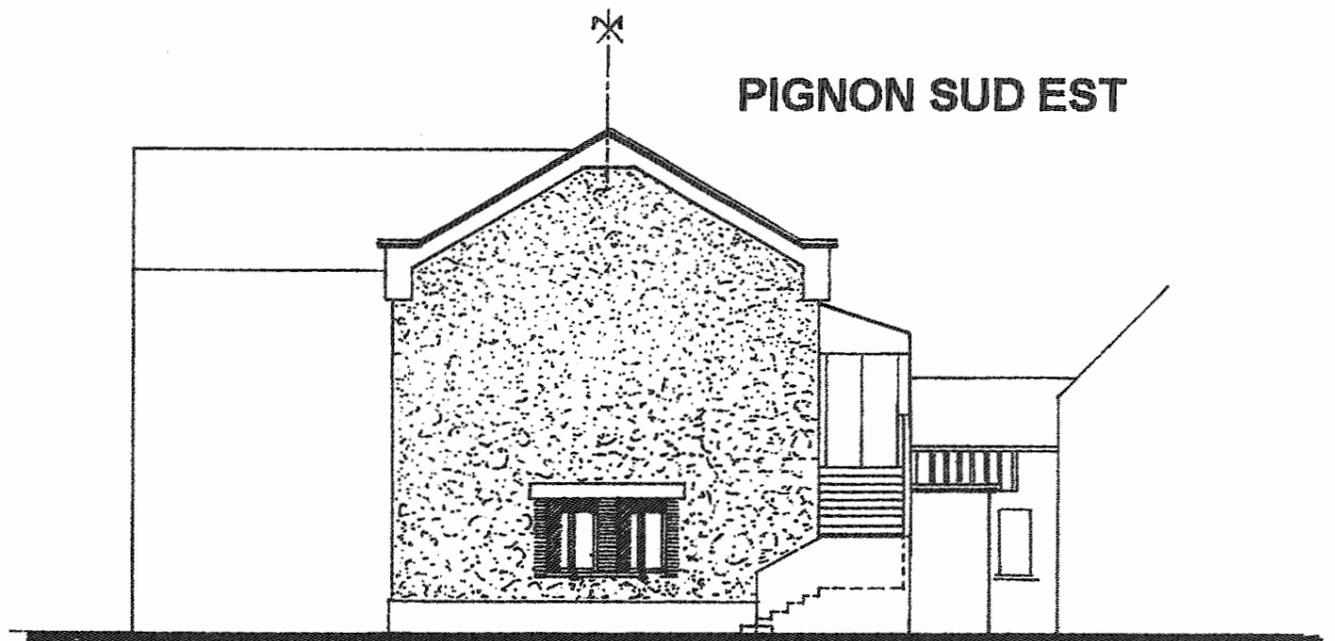
échelle indéterminée



# FACADE NORD EST



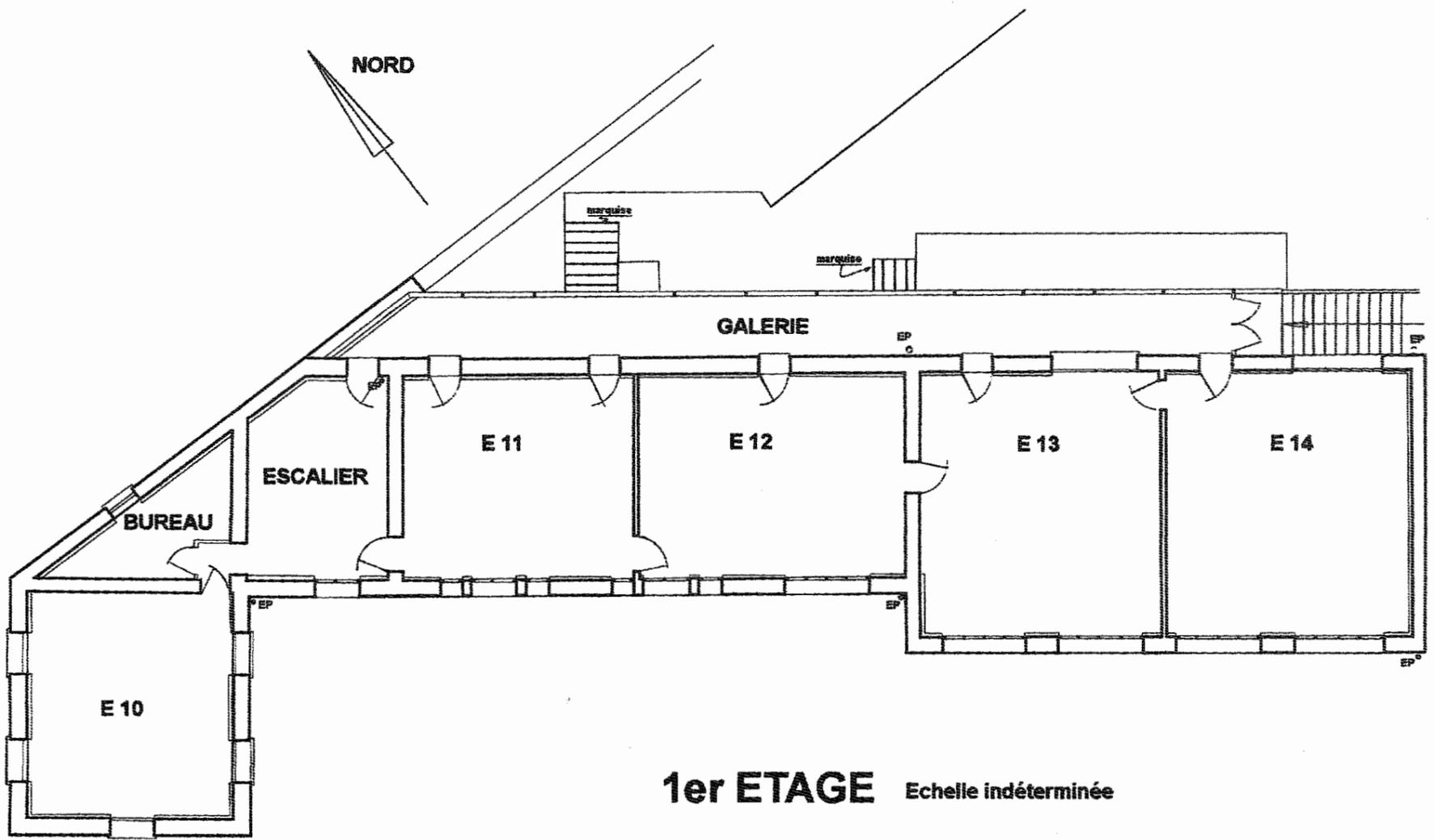
# PIGNON SUD EST



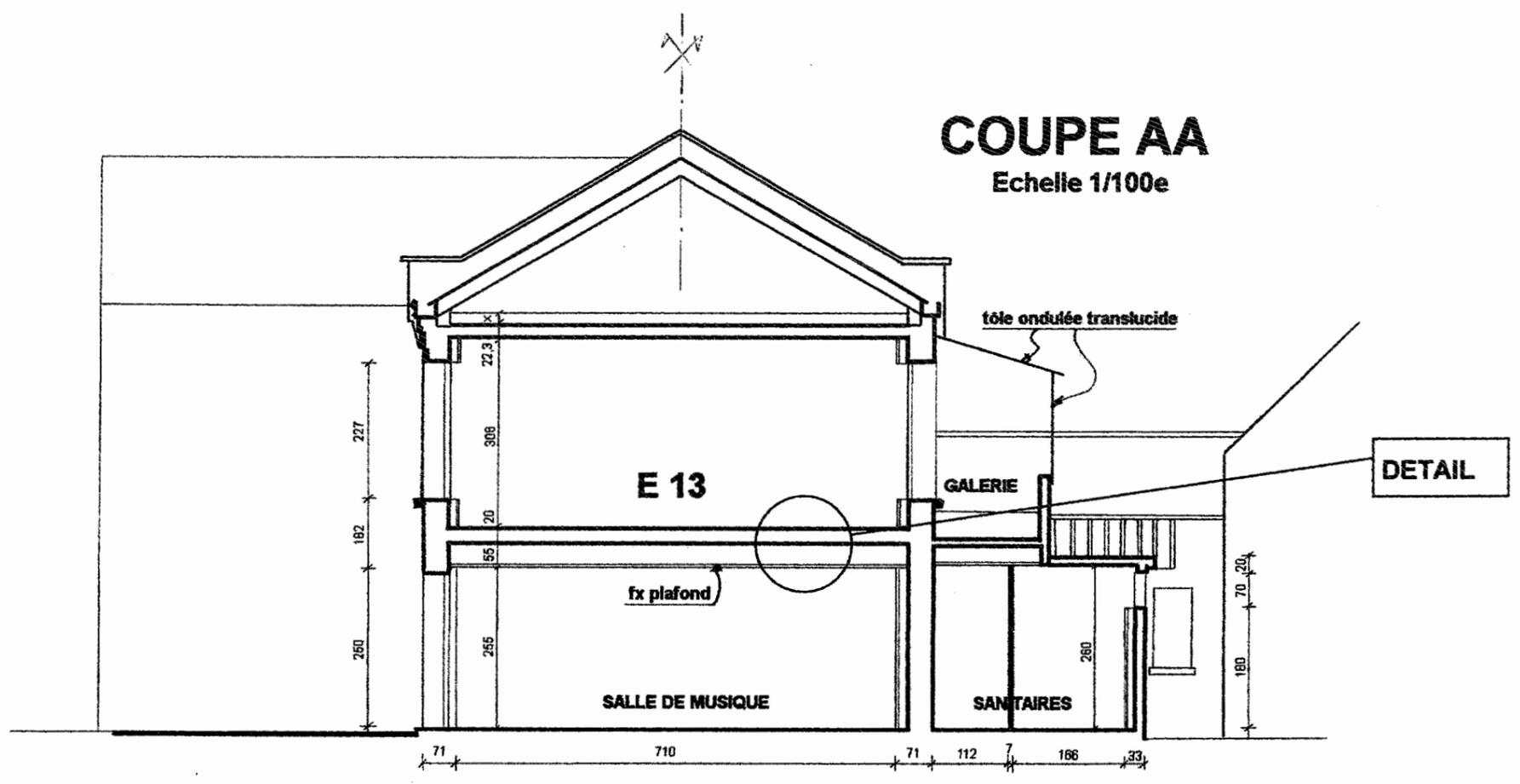
Session	Code	Feuille
2005	DT	3/17

0506 - AF ST A





**1er ETAGE** Echelle indéterminée



**COUPE AA**  
Echelle 1/100e

Session	Code	Feuille
2005	DT	5/17

0506 - AF ST A

## Descriptif pour le bâtiment d'enseignement

### Etat des lieux

- **Composition des structures**
  - Murs périphériques et de refend :  
Assemblage de moellons de pierres liées au mortier de ciment
  - Tableaux :  
Briques pleines non vernissées
  - Couverture :  
Tuiles mécaniques (couverture des salles de classe)  
Tôle ondulée translucide (galerie)
  - Charpente :  
Charpente traditionnelle en sapin traité
  - Plancher sous combles :  
Parquet bois (sapin, ép. 20mm) sur solivage bois (sapin, dim. 180 x 65mm) avec sous face en lattes de bois recouvert d'enduit de plâtre (bacula, ép. 20mm)
  - Plancher du 1<sup>er</sup> étage :  
Plancher poutrelles hourdis (ép. 140mm) et dalle de compression (ép. 40mm) avec sous face enduite au plâtre (ép. 20mm)
  - Plancher du RDC :  
Dalle béton sur terre plein
- **Etat des finitions existantes**
  - Ravalement :  
Enduit de mortier de ciment peint (ép. 20mm) (peinture non minérale) ne nécessitant pas de décapage. La peinture est ternie et sale, quelques zones présentent des décollements de peinture et 5% de la surface de l'enduit de mortier de ciment sont soufflés. Des fissures (ép. maxi : 1mm) sont apparentes en nombre relativement important
  - Menuiseries extérieures double vitrages :  
En chêne peint en peinture satinée alkyde microporeuse, relativement sales, peu de surface écaillée, pas de pourrissement apparent, mise en jeu des ouvertures à revoir par le menuisier
  - Salles de classe, bureau, escalier :  
*Plafonds* en peinture mate alkyde pochée, ternie, quelques fissures, état moyen général  
*Murs* en peinture satinée alkyde pochée, même état que les plafonds  
*Menuiseries* en peinture satinée alkyde lissée, sales, assemblages fissurés, bois apparents à certains endroits (5% de la surface), mise en jeu à revoir par le menuisier
  - Sanitaires :  
*Murs, plafond, menuiseries* :  
Peinture brillante alkyde pochée, état moyen, tâches d'humidité à certains endroits, écaillage et fissuration des murs et plafond

Session	Code	Feuille
2005	DT	6/17

0506 - A F ST A

## Travaux à réaliser

- Extérieurs
  - Murs extérieurs :  
Ravalement imperméabilisant de type I4, comprenant nettoyage Haute Pression, préparation, apprêts (impression phase solvant) et finition acrylique
  - Menuiseries extérieures :  
Après mise en jeu, finition en peinture satinée alkyde microporeuse, y compris préparation et apprêt pour finition B
- Intérieurs
  - Aménagements :
    - *Sur murs périphériques de l'ensemble du bâtiment sauf salle de musique*, pose par collage de complexe isolant thermique de type Prégystyrène TH 38 (ép. 10+100)
    - *Sur tous les murs de la salle de musique sauf séparation salle de musique/salle de dessin*, pose par collage de complexe isolant thermique et acoustique de type Prégymax 32 (ép. 10+80)
    - *Au RDC sauf salle de musique et salle de dessin*, pose de plafonds suspendus de type prégy métal avec plaques de BA 13
    - *Au RDC, uniquement salle de musique et salle de dessin*, pose de plafond suspendu de type Prégymétal acoustique avec plaques perforées acoustiques Prégysel et intégration de laine de verre
    - *Au RDC, dans les sanitaires*, pose de cloisons séparatives en carreaux de plâtre (ép. 70mm) et intégration de portes et bâtis de porte (80 x 215) avec le 1<sup>er</sup> rang en carreaux hydrofugés
    - *Au RDC, séparation de la salle de musique et la salle de dessin* par pose d'une cloison séparative acoustique à parements dissymétriques, avec isolant de type PAR
    - *Sur le plancher sous combles*, pose de laine de verre isolant de type IBR
  - Finitions :
    - Salles de cours* :
      - Plafonds :  
Peinture mate acrylique pochée finition B
      - Murs :  
Peinture satinée acrylique pochée finition B
      - Menuiseries :  
Peinture satinée acrylique lissée finition B
      - Sols :  
Dalles plastiques collées
    - Sanitaires* :
      - Plafond et retombées :  
Peinture brillante alkyde poché fin, finition B
      - Murs :  
Pose de faïence jusqu'à 1,80m de hauteur, avec joint ciment blanc de 1,5mm d'épaisseur.
      - Menuiseries :  
Peinture brillante alkyde poché fin, finition B
      - Sols :  
Carrelage anti-dérapant

Les travaux se feront conjointement avec les différents lots concernés (électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie), suivant planning

Session	Code	Feuille
2005	DT	7/17

0506 - AF ST A

**Tableau des exigences en matière d'affaiblissement acoustique entre pièces, imposées par la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA)**

**ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

**BRUITS AERIENS INTERIEURS**  
Isolément normalisé (DnT,A)

LOCAL D'EMISSION \ LOCAL DE RECEPTION	Local d'enseignement Local activités pratiques Bibliothèque, CDI, Salle de musique Administration Atelier peu bruyant	Local médical	Salle de restauration Salle polyvalente
• Local d'enseignement • Administration	43 dB	43 dB	40 dB
• Local médical - infirmerie • Atelier peu bruyant • Local d'activités pratiques • Cuisine • Locaux de rassemblement fermé • Salle de réunions • Sanitaire	50 dB	50 dB	50 dB
• Cage d'escalier	43 dB	43 dB	43 dB
• Circulation horizontale • Vestiaire	30 dB	40 dB	30 dB
• Salle de musique • Salle de restauration • Salle polyvalente • Salle de sport	53 dB	53 dB	50 dB
• Atelier bruyant	55 dB	55 dB	55 dB

**Tableau des coefficients d'absorption acoustique  $\alpha_w$  ou aires équivalentes**

matériau	$\alpha_w$	matériau	$\alpha_w$
enduit de ciment	0,02	plaque perforée Prégybel	0,29
béton	0,03	glaces épaisses	0,026
plâtre	0,05	vitrages courants	0,16
peinture	0,023	<b>matériau</b>	<b>aire</b>
dalles plastiques collées	0,025		
carrelage	0,03	chaise	0,035
parquet collé	0,06	table	0,033

**Exigences réglementaires pour la correction acoustique**

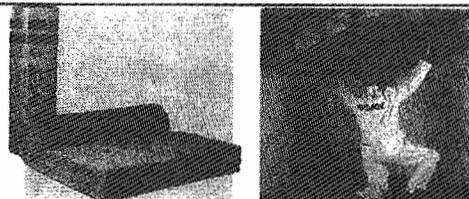
LOCAUX MEUBLES NON OCCUPES	DUREE DE REVERBERATION
Salle de repos des écoles maternelles, salle d'exercices des écoles maternelles, salle de jeux des écoles maternelles	0,4 s ≤ Tr ≤ 0,8 s
Local d'enseignement, de musique, d'études, d'activités pratiques, salle de restauration et salle polyvalente de volume ≤ 250 m³	
Local médical ou social, infirmerie, sanitaires, administration, foyer, salle de réunions, bibliothèque, centre de documentation	0,6 s ≤ Tr ≤ 1,2 s
Local d'enseignement, de musique, d'études ou d'activités pratiques d'un volume > 250m³, sauf atelier bruyant	
Salle de restauration d'un volume > 250 m³	Tr ≤ 1,2 s
Salle polyvalente d'un volume > 250 m³ *	0,6 s ≤ Tr ≤ 1,2 s et étude particulière obligatoire **
Salle de sports	Définie dans l'arrêté relatif à la limitation du bruit dans les établissements de loisirs et de sports pris en application de l'article L.111-11-1 du Code de la construction et de l'habitation.

<b>Session</b>	<b>Code</b>	<b>Feuille</b>
2005	DT	8/17

0506 - A F ST A

## IBR REVÊTU KRAFT

Faute en laine de verre revêtu sur une face d'un pare-vapeur kraft pour les épaisseurs 60 à 140 mm, et d'un pare-vapeur kraft quadrillé pour les épaisseurs 160 à 260 mm.



### DOMAINE D'APPLICATION ET SOLUTIONS

#### Isolation thermique et acoustique

##### Solutions pour combles perdus :

- ✓ Isolant déroulé entre solives
- ✓ Isolant déroulé sur plancher

##### Solutions pour combles aménagés :

- ✓ Isolant sous rampant en une couche sous ossature métallique
- ✓ Isolant sous rampant en deux couches sous ossature métallique

##### Solutions pour planchers : (cf. rubrique Soles et planchers)

- ✓ Isolant sous plancher maçonné
- ✓ Isolant sous plancher bois
- ✓ Isolant sous plancher, sur ossature métallique longue portée

### AVANTAGES

- ✓ Rouleau auto-déroutant à l'ouverture de l'emballage
- ✓ Reprise d'épaisseur totale
- ✓ Performances thermo-acoustiques
- ✓ Bonne cohésion mécanique
- ✓ Conditionnement en grande longueur

### CARACTÉRISTIQUES



Isolant thermique certifié n° : 02/018/052

	Code	Niveau	Unité
Conductivité thermique	$\lambda_D$	0,040	W/m.K
Tolérance d'épaisseur	d	T1	-
Réaction au feu	Euroclasses	F	-
Résistance à la vapeur d'eau	Z	I	m <sup>2</sup> hPa/mg

### RÉFÉRENCES ET CONDITIONNEMENT

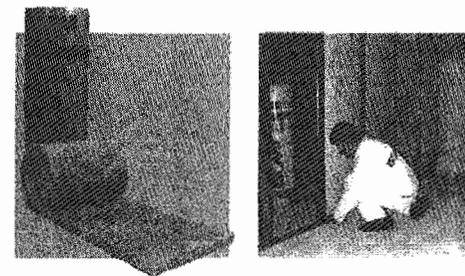
#### IBR revêtu kraft

Références	R <sub>D</sub> m <sup>2</sup> K/W	Épaisseur mm	Longueur m	Largeur m	Conditionnement		
					m <sup>2</sup> /colis	colis/palette	m <sup>2</sup> /palette
92889	6,50	260	3,00	1,20	3,60	24	86,40
92888	6,00	240	3,50	1,20	4,20	24	100,80
92887	5,50	220	4,00	1,20	4,80	24	115,20
72018	5,00	200	4,50	1,20	5,40	36	194,40
72192	4,50	180	5,00	1,20	6,00	36	216,00
72191	4,00	160	5,50	1,20	6,60	36	237,60
72190	3,50	140	6,00	1,20	7,20	36	259,20
72189	3,00	120	7,00	1,20	8,40	36	302,40
72017	2,50	100	8,00	1,20	9,60	36	345,60
91514	2,00	80	9,00	1,20	10,80	30	324,00
76735	1,50	60	12,00	1,20	14,40	24	345,60
91966	4,50	180	4,50	0,60	2,70	60	162,00
91964	2,50	100	7,00	0,60	4,20	60	252,00
91963	2,00	80	9,00	0,60	5,40	60	324,00

Les produits IBR sont livrés sur palette bois banderolée. Les palettes peuvent être stockées temporairement à l'extérieur, sous réserve d'un film de protection en bon état et sur un site peu exposé aux intempéries permettant l'évacuation des eaux pluviales.

## PAR

Panneau roulé en laine de verre revêtu d'un voile de verre renforcé sur une face.



### DOMAINE D'APPLICATION ET SOLUTIONS

#### Isolation acoustique

##### Solution pour cloisons :

- ✓ Isolation de cloisons légères à créer

##### Solution pour maisons à ossature bois :

- ✓ Isolation acoustique de cloison entre poteaux bois

### AVANTAGES

- ✓ Tenue mécanique du panneau déroulé
- ✓ Planéité
- ✓ Réaction au feu
- ✓ Performances acoustiques
- ✓ Pose rapide
- ✓ Légèreté et souplesse

### CARACTÉRISTIQUES



Certificat de conformité n° : 1163-CPD-0022



Isolant thermique certifié n° : 02/018/058

	Code	Niveau	Unité
Conductivité thermique	$\lambda_D$	0,040	W/m.K
Tolérance d'épaisseur	d	T3	-
Réaction au feu	Euroclasses	A1	-
Absorption d'eau à court terme	WS	< 1	kg/m <sup>2</sup> en 24 h
Perméabilité à la vapeur d'eau	MU	I	-

### RÉFÉRENCES ET CONDITIONNEMENT

Références	R <sub>D</sub> m <sup>2</sup> K/W	Épaisseur mm	Longueur m	Largeur m	Conditionnement		
					m <sup>2</sup> /colis	colis/palette	m <sup>2</sup> /palette
72078	1,10	45	15,60	1,20	18,72 [2 rlx]	30	561,60
89682	2,10	85	9,00	0,60	10,80 [2 rlx]	24	259,20
71723	1,75	70	10,00	0,60	12,00 [2 rlx]	30	360,00
77512	1,50	60	12,00	0,60	14,40 [2 rlx]	24	345,60
71722	1,10	45	15,00	0,60	18,00 [2 rlx]	30	540,00
77437	0,75	30	14,00	0,60	16,80 [2 rlx]	24	403,20
92072	1,50	60	12,00	0,40	14,40 [3 rlx]	24	345,60
90992	1,10	45	15,00	0,40	18,00 [3 rlx]	24	432,00

Les rouleaux PAR sont comprimés, roulés puis conditionnés sous film polyéthylène rétracté et livrés sur palette bois banderolée. Les palettes non ouvertes peuvent être stockées temporairement à l'extérieur.

0506 AF ST A	Session	Code	Feuille
	2005		
	DT		
			9/17